

ASSEMBLÉE NATIONALE3 décembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1090

SOUS-AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

à l'amendement n° 760 de M. Dive

ARTICLE 9 SEXIES A

I. – A l'alinéa 1, substituer aux mots :

« substituer aux »

les mots :

« supprimer les ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 2, supprimer les mots :

« les mots : « de l'article 75-0 A » sont remplacés par les mots : « des articles 75, ».

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 3 à 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.